

## **DECISION N° DEC\_075\_2024**

Etude de requalification du parc Adélaïde Hautval et étude d'extension de l'aire de jeux du parc des Remparts

La Ville de Sélestat a décidé de lancer une consultation pour l'Etude de requalification du parc Adélaïde Hautval et étude d'extension de l'aire de jeux du parc des remparts.

Les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont prévus au budget 2024, sous le chapitre 23 : budget ville.

Imputation interne EV : 2312 – R009 – 32501 – EV

Au vu du montant estimé des travaux, la présente commande est passée selon la procédure adaptée, conformément aux articles L.2123-1 et R. 2123-1 1° du Code la Commande Publique et dans le respect des règles de la commande publique.

A cet effet, trois entreprises ont été consultées

- Acte 2 Paysage
- Catherine Linder Paysage
- We Scape SAS

Seules les sociétés Acte 2 Paysage et We Scape SAS ont remis un devis.

Après examen et analyse des offres par le service des Espaces Verts, il est proposé de retenir l'offre jugée économiquement et techniquement la plus avantageuse, répondant le mieux aux besoins exprimés par le maître d'ouvrage et présentée par We Scape SAS.

### **LE MAIRE DE LA VILLE DE SÉLESTAT,**

**VU** *le Code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,*

**VU** *le Code de la Commande Publique, notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° relatifs à la*

**VU** *procédure adaptée,  
la proposition formulée par le service des Espaces  
Verts,*

**En application** *la délibération du Conseil Municipal du 30 juillet 2020  
donnant délégation au Maire pour prendre toute  
décision concernant la préparation, la passation,  
l'exécution et le règlement des marchés et accords-  
cadres ainsi que toute décision concernant leurs  
avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,*

### **Décide**

d'attribuer le présent marché à We Scape SAS (10 rue du Général de  
Gaulle 67230 BENFELD) pour un montant maximum de 28 600 € HT.

*Commande Publique et Assurances/Véronique MULLER-HALTE*

Fait à Sélestat, le 10/10/2024

Le Maire :  
Marcel BAUER